



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

ESTRIE

MRC de Coaticook, de Memphrémagog et du Val-Saint-François
Ville de Sherbrooke | Conseil de la culture de l'Estrie

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**Annnonce d'une entente de partenariat territorial pour soutenir
les artistes, les écrivains et les organismes artistiques estriens**

Sherbrooke, 12 juillet 2017 – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)**, les municipalités régionales de comté (MRC) de Coaticook, de Memphrémagog et du Val-Saint-François ainsi que la Ville de Sherbrooke, en collaboration avec le Conseil de la culture de l'Estrie, annoncent aujourd'hui la signature d'une **Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la région de l'Estrie**.

Selon les termes de l'entente, le gouvernement du Québec, par l'entremise du CALQ, a apparié le montant de 275 000 \$, investi par les villes et MRC partenaires, pour un total de **550 000 \$**. Ce montant, réparti sur 3 ans (2017-2020), permettra la mise en œuvre du programme de partenariat territorial avec la région de l'Estrie afin de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité pour les artistes résidant sur le territoire des partenaires.

Ce programme, géré par le Conseil des arts et des lettres du Québec, a pour objectifs de stimuler la création artistique dans la région, de contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains, d'en favoriser la rétention dans leur localité, ainsi que d'encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique. Il vise aussi à épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres. Un appel à projets est lancé dès aujourd'hui pour les artistes et les écrivains professionnels ainsi que pour les organismes artistiques dont l'adresse principale se situe sur le territoire de l'un des partenaires. Les projets doivent être déposés au CALQ **au plus tard le 6 octobre 2017**.

CITATIONS

« Je me réjouis de cette entente entre le Conseil des arts et des lettres du Québec et les acteurs municipaux de la région de l'Estrie, qui investissent conjointement pour le dynamisme culturel de notre région et la qualité de vie des citoyens. L'accès à la culture partout au Québec est une priorité pour notre gouvernement. »

M. Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française et ministre responsable de la région de l'Estrie

« Nous souhaitons que cette entente serve de tremplin pour les jeunes artistes de la MRC afin qu'ils puissent développer leurs projets de création ici et ainsi renforcer leur présence au sein de nos communautés. »

M. Jacques Madore, préfet de la MRC de Coaticook

« Dans la MRC du Val-Saint-François, nous savons que les arts et la culture contribuent grandement à la qualité de vie des gens. Il est primordial d'encourager la création artistique, la diffusion des œuvres ainsi que l'émergence de nouveaux projets et c'est pourquoi nous sommes heureux d'être partenaires de cette entente. »

M. Luc Cayer, préfet de la MRC du Val-Saint-François

« Notre région est réputée pour la beauté de ses sites naturels, mais sûrement aussi, je pense, pour l'art de vivre qu'on y trouve. Car l'Estrie recèle des citoyens talentueux dans tous les domaines d'activité, dont celui des arts et de la culture où bon nombre d'artistes, d'artisans et d'auteurs nous gratifient de leur créativité et savoir-faire, en plus de nous faire honneur sur les scènes provinciale, nationale et internationale. Également, il y a tout lieu d'applaudir à cette mise en commun, dans le cadre de la présente entente, de ressources financières dédiées à

soutenir la réalisation d'œuvres ou d'activités artistiques et littéraires à l'image de l'Estrie, c'est-à-dire remarquables. »

M. Bernard Sévigny, maire de Sherbrooke

« Cette entente permettra de soutenir le développement des artistes et des organismes culturels locaux, dont les activités et le rayonnement contribuent au dynamisme de nos communautés. La MRC de Memphrémagog est fière de participer à ce partenariat et réitère ainsi son appui et son soutien au développement culturel régional. »

Mme Michèle Turcotte, mairesse de Saint-Étienne-de-Bolton et présidente du comité culturel de la MRC de Memphrémagog

« Je salue la formidable concertation de nos partenaires de l'Estrie. En mettant nos ressources en commun, nous favorisons la présence des arts et des lettres au sein des collectivités par l'éclosion de projets qui contribueront au développement culturel durable de la région. »

Mme Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale du Conseil des arts et des lettres du Québec

« L'Estrie est une terre fertile où les artistes, les écrivains et les organismes nous rappellent sans cesse la richesse et la diversité de notre culture. Dans le contexte actuel d'une redéfinition de la gouvernance régionale, je suis fière de confirmer ici l'engagement des MRC et de la Ville de Sherbrooke au soutien des artistes et des organismes dans le cadre de cette entente. J'accueille avec intérêt cet appui des municipalités au dynamisme culturel des territoires concernés. Je suis également convaincue que les arts et la culture constituent un réel vecteur de développement de notre société et qu'ils contribuent à son épanouissement économique et social. »

Mme Sylvie Luce Bergeron, présidente du Conseil de la culture de l'Estrie

SÉANCES D'INFORMATION OFFERTES EN LIEN AVEC L'ENTENTE :

Les artistes professionnels et les représentants des organismes culturels intéressés sont invités à assister à l'une ou l'autre des séances d'information organisées par le Conseil de la culture de l'Estrie :

- **Jeudi 24 août 2017 – Formule 5 @ 7** | Séance d'information 1
 - **Lieu** : 420, rue Marquette, Salle 3, à Sherbrooke
 - **Territoires ciblés** : Ville de Sherbrooke et MRC du Val-Saint-François
- **Mardi 29 août 2017 – Formule 5 @ 7** | Séance d'information 2
 - **Lieu** : Centre communautaire, 85, rue la Grande, Sainte-Catherine-de-Hatley
 - **Territoires ciblés** : MRC de Coaticook et MRC de Memphrémagog

Renseignements et inscriptions : Conseil de la culture de l'Estrie : www.cultureestrie.org

FORMATIONS OFFERTES EN LIEN AVEC L'ENTENTE :

Les inscriptions sont en cours pour accéder aux formations « **Rédaction efficace d'une demande de bourse** » organisées par le Conseil de la culture de l'Estrie, permettant aux artistes intéressés de se familiariser davantage avec les exigences d'une demande d'aide financière dans le cadre de l'**Entente de partenariat territorial** :

- **Lundi 28 août 2017, de 9 h à 17 h** | Formation avec Jeanne Couture
 - **Disciplines ciblées** : arts visuels, arts médiatiques, métiers d'art
- **Mercredi 30 août 2017, de 9 h à 17 h** | Formation avec Yzabel BeauBien
 - **Disciplines ciblées** : musique et arts de la scène

Renseignements et inscriptions : Conseil de la culture de l'Estrie : www.cultureestrie.org

L'APPEL À PROJETS

Pour connaître tous les détails du Programme de partenariat territorial de l'Estrie, cliquez sur le volet de votre choix (notez que vous devrez ensuite sélectionner une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information) :

- [Volet 1 : Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels](#)
- [Volet 2 : Soutien aux organismes artistiques professionnels](#)
- [Volet 3-A : Soutien à la mobilité – Artistes](#)
- [Volet 3-B : Soutien à la mobilité – Organismes](#)

<http://www.calq.gouv.qc.ca> | <http://www.cultureestrie.org>

– 30 –

Source :

Hélène Blais
Agente de développement et
conseillère en communications
[Conseil de la culture de l'Estrie](#)
Tél. : 819 563-2744 poste 227
helene.blais@cultureestrie.org

Renseignements :

Karine Côté
Conseillère en communications
et à la promotion des arts et des lettres
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 418 528-2589 ou 1 800 608-3350
Suivez le CALQ sur [facebook](#) ou twitter